

5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Pasquier Christine ;
Langue d'enseignement	Russe
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du cours de grammaire, l'étudiant(e) devra démontrer sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en pratique, en les mobilisant en vue de l'expression écrite et orale, les connaissances théoriques en matière de morphologie et de syntaxe fondamentale de la langue russe contemporaine.</li> <li>- Comprendre des phrases et des textes simples en identifiant et en interprétant correctement en contexte - en vue de la compréhension des discours oraux et écrits et donc aussi du processus de traduction - ces éléments morphologiques et syntaxiques.</li> <li>- Exprimer ou compléter des phrases et discours simples en restituant et en utilisant correctement - en vue de l'expression écrite et orale en langue C - les formes morphologiques et syntaxiques requises par le contexte discursif.</li> <li>- Reconnaître - en vue de la compréhension passive au cours du processus de traduction - certains éléments archaïques ou exceptionnels.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation finale comporte deux épreuves écrites (ou examens) organisées à la fin de chacun des deux quadrimestres. Les examens de Q1 et de Q2 sont composés de différents types de questions, exclusivement sous la forme d'exercices d'application pratique, et visent à vérifier l'acquisition et la maîtrise des connaissances théoriques. Le format, les modalités et consignes des examens sont les mêmes pour toutes les sessions (janvier, juin, août-septembre).</li> <li>• L'évaluation certificative vaut 100 % de la note finale de l'UE. L'évaluation de l'AA (activité d'apprentissage) de Q1 vaut 30 % et celle de l'AA de Q2 vaut 70 % de la note finale.</li> <li>• Suivant les règles du décret Paysage, l'unité d'enseignement sera réussie uniquement si l'étudiant-e obtient une note finale égale ou supérieure à 10/20.</li> </ul> <p>Si la note finale est inférieure à 10/20, l'UE sera considérée comme non réussie.</p> <p><i>En cas d'échec à l'épreuve écrite de la <u>session de janvier</u> (AA Q1), l'examen pourra être représenté lors de la session de juin.</i></p> <p><i>Si lors de la <u>session de juin</u> la note finale intégrée de l'UE est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les AA en échec sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août-septembre.</i></p> <p><i>Si lors de la <u>session d'août septembre</u> la note finale intégrée de l'évaluation certificative de l'UE est inférieure à 10/20 et que l'étudiant.e n'obtient pas une note de réussite globale, l'ensemble des épreuves écrites de l'évaluation certificative de l'UE (100 %) devra être représenté au cours de l'année académique suivante.</i></p> <p><i>Pour obtenir les crédits attachés à l'UE, l'étudiant-e devra avoir présenté les examens portant sur les deux parties de l'UE. L'absence non justifiée à l'examen portant sur l'une des deux parties <u>au cours d'une même session</u> entraînera une note d'absence (0A) pour l'UE entière <u>à la session concernée</u>. Par ailleurs, une note de réussite - égale ou supérieure à 10/20 - obtenue lors d'une session antérieure de la même année académique sera <u>automatiquement reportée</u> à la session suivante : elle ne pourra donc plus être représentée lors d'une session ultérieure, à condition que l'étudiant.e ait présenté toutes les parties de l'UE.</i></p> <p>La présence et la participation au cours sont requises. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et des examens, l'enseignante se réserve le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un.e étudiant.e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % du cours, aux sessions de janvier, juin ou août-septembre.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Présentiel, premier et deuxième quadrimestres, 60 heures de théorie et d'exercices.</p> <p>Q1 (30 h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La grammaire de la langue russe est présentée pour la théorie sous la forme d'exposés magistraux ainsi que dans les syllabus.</li> <li>• Les exercices d'application pratique de la théorie enseignée sont abordés en classe, l'essentiel des exercices d'application se faisant en non présentiel sur la base de syllabus.</li> <li>• Le travail en non présentiel - personnel ou en groupe - est consacré, d'une part, à l'acquisition des fondements théoriques de la grammaire russe et, d'autre part, à la maîtrise de la grammaire par l'exercice (dans les syllabus ou sur les plateformes d'e-learning, telles que <i>Moodle</i>).</li> </ul> <p>Q2 (30 h):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La théorie est abordée à la fois par un travail d'étude préparatoire effectué par l'étudiant.e à domicile (en non présentiel) et - le cas échéant - par un rappel en classe sous la forme soit d'un exposé magistral par l'enseignant, soit d'un temps de questions-réponses en début de cours.</li> <li>• Les séances de cours sont consacrées essentiellement à des exercices d'application pratique de la théorie.</li> <li>• Le travail en non présentiel - personnel ou en groupe - est consacré, d'une part, à l'acquisition des fondements théoriques de la grammaire russe et, d'autre part, à la maîtrise de la grammaire par l'exercice (dans les syllabus ou sur les plateformes d'e-learning, tels que <i>Moodle</i>).</li> </ul> <p>Langues d'enseignement : français (exposé de la théorie) et russe (exercices)</p>
<p>Contenu</p>	<p>I. Morphologie : Introduction générale - Alphabet (+ notions de phonétique, règles de réduction des voyelles et d'assimilation des consonnes, règles d'incompatibilité orthographique) - Déclinaisons des substantifs, adjectifs, pronoms au singulier et au pluriel (+ principales exceptions, schémas accentuels) - Forme courte de l'adjectif (formation + emploi), dérivation des adverbes, degrés comparatif et superlatif - Étude de l'emploi des cas : principales significations et principaux emplois avec et sans préposition) - Conjugaisons : présent, passé, futur, impératif, conditionnel de tous les verbes (réguliers, archaïques, irréguliers + schémas accentuels) - Aspects du verbe : règles de formation et de dérivation des couples aspectuels, principales significations de l'emploi de l'aspect - Étude des verbes de mouvement simples (non préverbes) : signification et emplois.</p> <p>II. Syntaxe : Phrase simple - Introduction à la phrase complexe (principales conjonctions de subordination, pronom relatif).</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Voir la bibliographie fournie par le professeur dans les syllabus.</p> <p>See the bibliography provided by the course tutor in the Course Programme Handouts (syllabus).</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Les <b>supports de cours</b> (syllabus) sont disponibles non seulement au format électronique sur la page <i>Moodle</i> du cours, mais également en version imprimée au service de reprographie de l'université (à commander via la plateforme <i>Syllanet</i>). Chaque étudiant.e disposera toujours de son <u>propre</u> matériel de cours (syllabus ou autres supports de cours suivant les annonces publiées sur <i>Moodle</i>).</p> <p>L'utilisation des téléphones et Smartphones est interdite durant les séances de cours. Sauf raison urgente justifiée et négociée avec l'enseignante, ces appareils électroniques seront éteints (au moins en mode "avion") et rangés dans les sacs durant toute la durée de chaque séance. En tout état de cause, ils ne pourront pas servir comme "support" de cours.</p> <p>Même si <b>le recours aux syllabus en version imprimée est hautement recommandé</b> - pour ne pas dire <b>obligatoire</b> - afin de garantir la plus parfaite appropriation de la matière par l'étudiant.e, l'utilisation d'un PC portable ou d'une tablette est néanmoins <u>tolérée à la condition que l'étudiant.e y consulte UNIQUEMENT les fichiers électroniques correspondant aux parties du cours figurant dans les syllabus publiés</u>. Toute utilisation inappropriée des PC portables ou tablettes - consultation de sites internet, des réseaux sociaux, des courriels ou autres applications - est <b>strictement interdite</b> <u>durant toute la durée du cours</u>. Le professeur se réserve le droit d'exclure du cours tout.e étudiant.e qui perturberait le déroulement du cours ou ses collègues de cours en raison de l'utilisation inappropriée ou non autorisée d'un appareil électronique ou informatique.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>TIMB</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5		